



MODIFICATION DU TRAFIC DANS LE SECTEUR CARANTEC ET POMMIER

Pour les besoins du chantier du Tram des Nations, certaines modifications de trafic vont intervenir dans le secteur Carantec et Pommier.



Pourquoi ces travaux ?

Les travaux prévus dans ces secteurs permettront de refaire le réseau souterrain, l'aménagement de surface et la pose des premiers rails au niveau du secteur du Pommier.



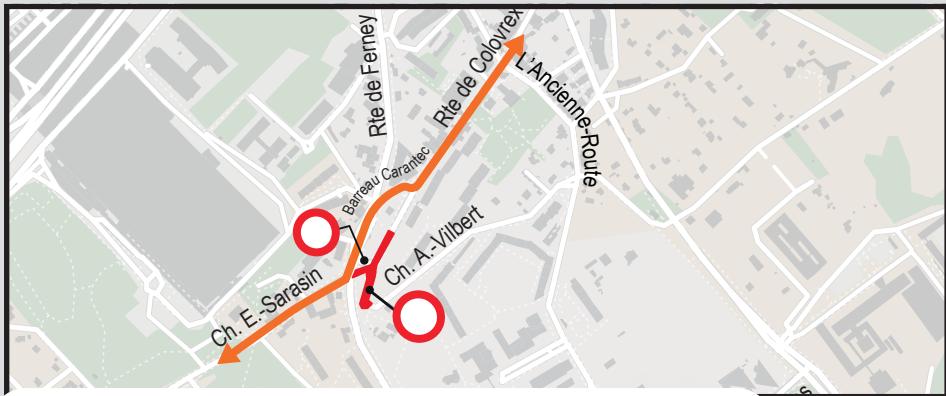
Secteur Carantec



L'accès voiture et piétons en face du parking sera autorisé uniquement pour les riverains.

- Fermeture de la route de Colovrex entre le barreau Carantec et la route de Ferney pendant 3 mois. À partir de ce moment, le chemin Auguste-Vilbert sera fermé entre le parking et le numéro 4 du chemin Auguste-Vilbert.

Modifications de la circulation

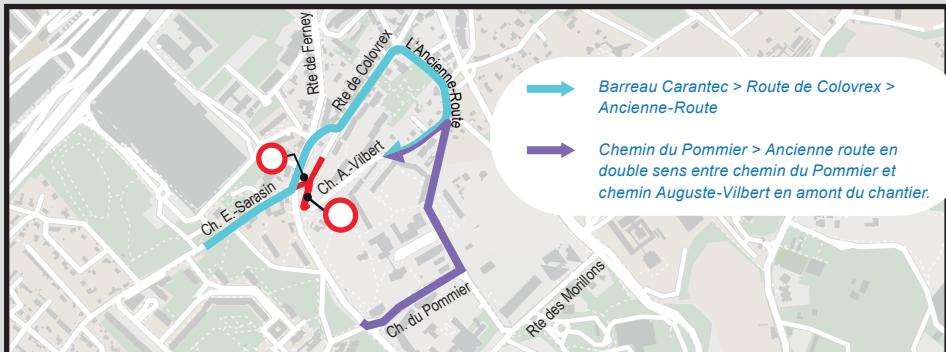


Pour rejoindre le chemin Edouard-Sarasin depuis la route de Colovrex, il faudra emprunter le barreau Carantec.

Exemple de déviations pour rejoindre chemin Auguste-Vilbert :

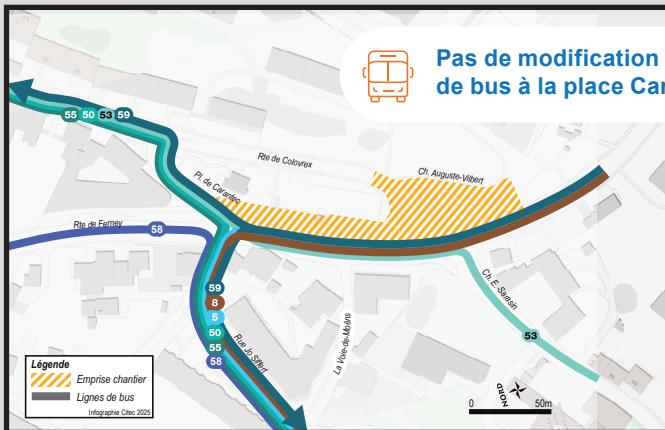
Depuis le chemin Edouard-Sarasin

Depuis le chemin du Pommier



Barreau Carantec > Route de Colovrex > Ancienne Route

Chemin du Pommier > Ancienne route en double sens entre chemin du Pommier et chemin Auguste-Vilbert en amont du chantier.



Pas de modification sur les arrêts de bus à la place Carantec

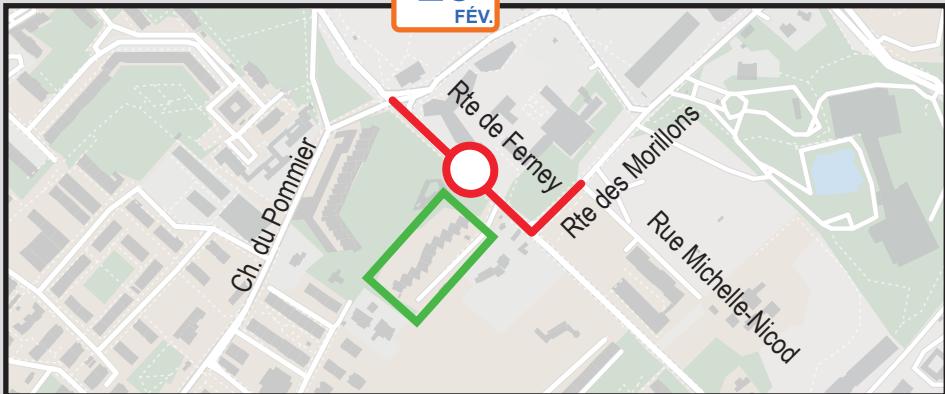


Secteur Pommier

DÈS LE

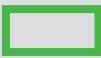
23

FÉV.



Fermeture de la route de Ferney et de la route des Morillons pendant un an entre le chemin du Pommier et la rue Michelle-Nicod.

Pas de circulation pour les voitures, piétons et cyclistes (hors riverains)



Des accès riverains (voitures et piétons) seuls seront maintenus, en particulier pour les numéros 149 à 149l.



L'arrêt Crêts-Morillons est supprimé et remplacé par l'arrêt Pommier



? Des questions ? Nous sommes à votre écoute !



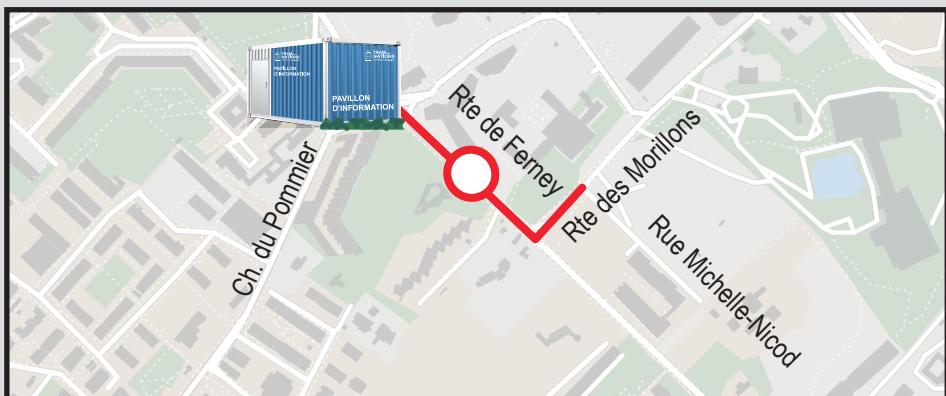
Un pavillon d'information est mis en place pour répondre à vos questions. Il se situe sur le terrain du chemin du Pommier, entre le chemin du Chapeau-du-Curé et la route de Ferney.



Les horaires d'ouverture seront les suivants:

En janvier : les lundis de 8h à 11h et de 17h à 20h.

En février : les mercredis de 8h à 11h et de 17h à 20h ainsi que les jeudis de 17h à 20h.



+41 22 546 87 00



tramdesnations.ge.ch



ge-transports@etat.ge.ch



Scannez et accédez à toutes les informations.